Annexe no.10 Notre second voyage au Liban

Notre second voyage au Liban

Mesdames, Messieurs

Il me revient de traiter, à moi, Conseiller de l'Ordre du Grand Orient de France en exercice, de « Notre second voyage au Liban ».

Qu'en est-il exactement? Et que signifient ces termes?

Non pas que c'est le second voyage des représentants du Grand Orient de France au Liban, Christian Jadaut, Grand Secrétaire aux affaires extérieures et moi-même.

Il s'agit bien entendu d'évoquer avec vous la présence maçonnique du Grand Orient de France aux côtés de nos frères libanais et ce depuis le XIXème siècle, présence qui a permis de mieux nous connaître et de confronter nos idées afin de faire évoluer l'homme.

Le Grand Orient de France, comme il a déjà été dit, n'est pas l'athéisme, ni l'agnosticisme. Il professe si je puis dire des idées avant-gardistes. En effet, nous ne pouvons accepter que certains puissent dire que le Grand Orient de France est antireligieux, peut être anticlérical, mais ceci est une autre affaire.

Toujours est-il que nous ne dénions pas à ceux qui croient la possibilité de croire. A côté d'eux, cependant, il existe d'autres hommes qui eux ne croient pas en un Dieu, mais certainement en L'HOMME. A ceux-ci il faut leur donner leur place. La Franc-Maçonnerie du Grand Orient de France la leur donne, car elle est maçonnerie de la liberté de conscience: c'est-à-dire accepter l'autre dans tout ce qu'il a de différent, de particulier par rapport à soi. Les principes sont donc posés: pas d'ostracisme, de rejet, ni de ségrégation.

Quelle a donc été la raison qui a poussé notre Obédience à se manifester au Liban.

Je pense que le Grand Orient de France offrait une option particulière, différente, inconnue qui faisait la part belle à l'homme, ce qui était tout à fait nouveau pour les libanais.

Comme nous l'avons vu, la laïcité, c'est à dire l'indépendance de l'Etat par rapport aux religions, est le concept novateur dont est porteur le Grand Orient de France.

La présence du Grand Orient de France au Liban remonte à environ 1861. A cette époque la laïcité n'était pas de mise. Institutionnellement elle est née en France en 1905.

Qu'en était du Grand Orient de France avant cette date?

La croyance en Dieu et en l'immortalité de l'âme étaient obligatoires, le Grand Architecte De L'Univers était la référence de toutes les loges.

Au cours du Convent de 1877, le Pasteur DESMOND faisait adopter une modification du règlement général rendant la croyance en Dieu et en l'immortalité de l'âme facultative; la référence au Grand Architecte De L'Univers persistait. Elle ne disparaissait des rituels que quelques années plus tard.